

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 12 février 2013

Etaient absents : Bernard DURET, Caroline JULLIEN, Stéphane LAPORTE, Olivier LE BRIZ, Claire MOURABY.

1/ Délibération pour travaux d'éclairage public au Port (maîtrise d'ouvrage déléguée au Sedi et financement)- nouveau chiffrage

	Montant € HT	Montant € TTC
Montant des travaux (coût d'objectif)	27 588.00	32 995.25
Frais MO déléguée	1 655.00	1 655.00
Total opération	29 243.00	34 650.25

Aide financière : **23 394 €**

Montant restant à la charge de la commune est donc estimé à : **11 256 €**

La part communale a baissée (31 073€TTC au premier chiffrage), du fait des résultats de l'appel d'offre ayant donné un montant des travaux plus bas et du fait de l'aide financière qui augmente suite aux nouveaux critères d'attribution. Le Conseil accepte ce plan de financement et autorise Mme le Maire à signer la convention correspondante.

2/ Délibération pour Convention de participation financière au frais de fonctionnement des écoles pour les classes d'inclusion scolaire -CLIS de Tullins.

Pour 1 enfant année scolaire 2011/2012 : 953.00 €, le Conseil autorise le Maire à signer la convention et à verser la participation.

3/ Délibération pour reverser au sou des écoles l'Aide du CG38 aux communes pour les sorties scolaires (250€ pour l'année scolaire 2012/2013). Principe accepté par le Conseil. Le dossier de versement de l'aide devra être réalisé avant le 31 octobre 2013.

4/ Délibération sur la réforme des rythmes scolaires

Le Conseil municipal doit se positionner, avant fin mars, sur son application dès la rentrée 2013 ou différer en 2014. Madame le Maire informe le Conseil que suite à cette réforme des discussions ont lieu en communauté de communes afin de réfléchir ensemble à une solution. En effet le service « enfance et jeunesse » de la 3C2V et son personnel qualifié pourraient avoir son rôle à jouer dans la mise en place d'activités périscolaires imposées par cette réforme. Cependant l'échéance de septembre 2013 est trop proche. Après avoir entendu Madame le Maire, et après délibération, le conseil accepte de reporter l'échéance à 2014.

5/ Délibération pour modifier le tarif horaire déneigement réalisé par Luc GERBOUD

Madame le Maire rappelle que le déneigement de la partie haute de St-Gervais est réalisé par M.Gerboud et le tarif horaire indiqué dans la convention doit être revu à la hausse. En accord avec le Maire de La Rivière le tarif passe de 45€ à 55€ à compter de la saison hivernale 2012/2013. Le Conseil municipal accepte.

6/ Motion de soutien pour la poursuite de l'amélioration de service de la ligne de cars TransIsère 5000 : Pont en Royans - Grenoble

Madame le Maire informe le conseil de la nécessité de soutenir l'amélioration de la ligne de cars TransIsère 5000 : Pont en Royans Grenoble. La rive gauche de l'Isère, secteur particulièrement déshérité en services a réellement besoin d'être soutenue.

L'étude transports faite en 2009 à la demande du syndicat Mixte de Sud Grésivaudan pour la partie relative à cette ligne 5000 exprime très bien le besoin d'amélioration.

L'effectif a plus que doublé en qq mois suite à la mise en place d'un second service, bien que celui ci soit limité à St Gervais.

La demande consolidée des communes concernées de la rive gauche et soutenue par la Communauté de Commune Vercors, Vinay, Chambaran est la suivante :

- Desservir avec le 2^e service, 7 à 8 communes depuis St Romans au lieu de 3 ou 4 aujourd'hui
- Modification des horaires jugée nécessaire par les utilisateurs

L'ouverture en 2013 de l'extension de la V.S. P. sur l'autoroute A48 depuis Voreppe va très clairement augmenter l'attractivité de cette ligne 5000.
Le conseil municipal entérine ce soutien.

7/ Désignation des délégués dans les différentes commissions de la 3C2V

Suite à l'élargissement de la Communauté de communes de Vinay, il convient de redéfinir les délégués dans chaque commune, Madame le Maire propose au conseil d'éviter de gros changement quant aux délégués déjà désignés en 2008. (cf. le tableau des commissions complété)

8/ Devis :

-Colas/Mersch-Colombe : reprise des trottoirs en enrobés– Quai de la Fonderie Royale. Un devis est parvenu en Mairie.

-PAÏSS « Maquette et bois » -Saint Bonnet de Chavagne: L'association doit libérer ses ateliers et propose à la commune de racheter la maquette du séchoir pour 2000€, le conseil municipal accepte cet achat.

9/ Urbanisme : Déclaration de travaux

DP 38 390 13 20001 : Pierre JAILLET, 283 Route du Port, couverture du toit terrasse.

DP 38 390 13 20002 : Dominique FAURE, 1177 chemin de Pierre Mouton, changement de destination : étable en salle de découpe et de cuisson.

Questions diverses / dates à retenir :

- Dimanche 17 février : repas des aînés
- Vendredi 22 février 20h30 : soirée paysage industriel Salle des fêtes StGervais
- Peinture salle du conseil

20h30 : Rencontre avec les bibliothécaires Saint-Gervais/Rovon

(Véronique, Erminia, Géraldine, Babeth et son ami)

Suite au manque de place dans le local actuel et, entendu la demande des bibliothécaires, proposition est faite de déplacer la bibliothèque intercommunale dans la petite salle de la Maison de la Drevenne. La salle a été visitée par les bibliothécaires

Discussion autour du réaménagement éventuel de la petite salle en bibliothèque. En attente de décision, les bibliothécaires doivent également visiter des salles libres à Rovon proposées par la Commune.